



Ai-je le droit à 15 jours de congés payés avec mon compagnon?

Par **pourquoi**, le **06/04/2011** à **15:32**

Bonjour,

Je suis employée dans une association , pour un site touristique, en CDI et mon employeur refuse que je prenne des congés en juillet ou aout en même temps que mon compagnon (ingénieur, qui doit poser 3 semaines qui se suivent en juillet ou en aout) sous prétexte de la convention collective du tourisme (dont je n'ai aucune info dessus) dont le site dépend ne l'oblige pas à me donner quelques jours en juillet et aout?

Est -ce vrai? Quand je lui en parle, a mon supérieur hiérarchique, il me dit que "ca va être difficile, qu'on aura besoin de vous et que la propriétaire du site n'acceptera jamais, que c'est pas obligatoire...etc... "

Rien n'est inscrit dans mon contrat sur les congés payés.

Merci de vos réponses.

Aurore